

## Amendement 302 aux statuts 302

~~Les caractères gras biffés indiquent le  
texte supprimé~~

Les caractères gras soulignés indiquent  
le texte ajouté

### Article VI CADRES

**Modifier de la manière suivante le paragraphe 1 de l'article VI pour tenir compte d'une réduction du nombre de vice-présidents exécutifs de sept (7) à cinq (5) afin de préserver les ressources du syndicat :**

**Paragraphe 1.** Le groupe de direction de la présente Union internationale se compose d'un président international, d'un secrétaire-trésorier international, de ~~sept~~ cinq vice-présidents exécutifs à plein temps, de 25 vice-présidents (dont au moins deux sont membres de sections locales canadiennes) et de 40 membres du conseil exécutif (dont au moins deux sont membres de sections locales canadiennes et un est un membre retraité). Le président international, le secrétaire-trésorier international et les ~~sept~~ cinq vice-présidents exécutifs sont élus par l'ensemble des délégués réunis lors du congrès international. Deux vice-présidents canadiens et deux membres du conseil exécutif canadiens sont élus selon les modalités suivantes : un vice-président et un membre du conseil sont mis en nomination et élus pour l'ensemble des provinces, à l'exception de la province de Québec. Un vice-président et un membre du conseil exécutif sont mis en nomination et élus dans la province de Québec seulement, à condition, toutefois, que le vice-président et le membre du conseil exécutif issus du Québec ne soient pas membres de la même section locale. Ces vice-présidents et ces membres du conseil exécutif canadiens doivent être élus par le Conseil canadien lors de son Congrès composé de délégués élus conformément aux présents statuts et règlements applicables et qui doit être tenu dans les 90 jours précédant le Congrès international au cours duquel les représentants de l'Union Internationale sont élus. Tous les autres vice-présidents et membres du conseil exécutif (y compris les membres retraités) doivent être nommés et élus par l'ensemble des membres.